

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
DU LUNDI 30 MAI 2016 A VOUZIER**

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER et Françoise PAYEN et Messieurs Claude ADAM, Tony BESANCON, Jacques BOUILLON, Dominique CARPENTIER, Frédéric COURVOISIER CLEMENT, Claude DEBOURCES, Yann DUGARD, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Ludovic PHILIPPE, Jean Pol RICHELET, Francis SIGNORET, Benoit SINGLIT et Gérard SOUDANT.

Représenté : Monsieur Jean Yves PIC donne pouvoir à M. Philippe ETIENNE

Absent excusé : M. Jean Pierre CORNEILLE

Absente non excusée : Madame Régine BRUSA

Personnel communautaire présent : Monsieur Léo MAKSUD, Directeur Général des Services par intérim, Madame Karine ODIENNE, Directrice Générale Adjointe.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président ouvre la séance en remerciant les membres du Bureau communautaire de leur présence.

Madame Agnès MERCIER est désignée secrétaire de séance, à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

**1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 22/03/2016**

Aucune remarque n'étant faite, les membres du Bureau communautaire APPROUVENT le compte rendu de la séance du 22 / 03 /2016, à l'unanimité.

**2) EXAMEN DES DEMANDES DE SUBVENTION POUR RENOVATION DE TOITURE/FACADES**

Conformément à la délibération qu'il détient, il est proposé au Bureau communautaire l'étude des dossiers de demande de subvention suivants pour la rénovation de Toitures/Façades :

Bénéficiaire	Adresse	Qualité	Type de travaux	Montant des travaux	Montant éligible	Subvention proposée
Mlle Bonhomme Aurélie	15 Rue Basse 08400 Contreuve	Occupant	Façade	6 999,00 €	6 999,00 €	1 049,85 €
Mme Gardere Sylviane	4 Rue du My 08240 Authé	Occupant	Toiture	6 910,55 €	6 910,55 €	1 036,58 €
M. Mme Touchard Christophe	26 Rue Notre Dame 08400 Falaise	Occupant	Toiture	22 936,98 €	10 000,00 €	1 500,00 €
M. Mme Corneille Jean Pierre	3 Rue de Genivaux 08250 Landres et St Georges	Occupant	Façade	12 335,40 €	10 000,00 €	1 500,00 €
M. Mme Sonnet Jean Pierre	28 Rue Notre Dame 08400 Falaise	Occupant	Toiture	8 861,56 €	8 234,18 €	1 235,13 €
M. Mme Grua Francis	3 Rue Trompe Souris - Sivry les Buzancy 08240 Buzancy	Occupant	Façade	7 708,14 €	7 708,14 €	1 156,22 €
M. Mme Wernimont Michel	1 Rue des Ejours 08400 Sainte Marie	Occupant	Toiture	7 426,43 €	6 854,43 €	1 028,16 €
						8 505,94 €

Montant total attribué en 2016 au titre de ce dispositif (bureau du 22/03/2016) :

<b>Toitures (4 dossiers)</b>	<b>6 000 €</b>
<b>Façades (2 dossiers)</b>	<b>2 534,93 €</b>

Aucune remarque n'étant formulée, le Bureau communautaire APPROUVE à l'unanimité l'attribution des subventions Toiture/Façades tels que présentées.

- 3) PARC ARGONNE DECOUVERTE  
a) Ajout de tarifs pour la boutique

Conformément à la délégation qu'il détient, il est proposé au Bureau communautaire de procéder au vote de nouveaux tarifs applicables à la boutique du PAD :

Libellé caisse	Prix de Vente TTC
Horloge	26,00 €
Crochets	19,50 €
Thermomètre	7,50 €
Fig 3	3,00 €
Fig 4	4,00 €
Peluche 15	15,00 €
Crayon	3,50 €
Crayon Géant	3,00 €
Fig 19	19,00 €
Fig 8	8,00 €
Fig 6,5	6,50 €
Fig 12	12,00 €
Fig 10,50	10,50 €
Carillon	10,00 €
Parapluie	17,00 €
Lot 2 aigles	2,00 €
Mug 3D	6,50 €
Mug	8,00 €
Père Castor 4,40	4,40 €
Père Castor 4,75	4,75 €
Père Castor 13,5	13,50 €
Gourmandise 1	1,00 €
Gourmandise 1,50	1,50 €
Gourmandise 2	2,00 €

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, décide de FIXER les tarifs ci-dessus, en complément des tarifs adoptés lors des séances du 1<sup>er</sup> février et 22 mars 2016, à l'unanimité.

#### b) Tarifs pour animations

M. Léo MAKSUD présente la proposition de tarifs supplémentaires pour le Parc Argonne Découverte qui est sollicité pour des interventions à l'extérieur du site dans le cadre d'animations et de formations. Compte-tenu du salaire horaire des agents sollicités, du coût de leur remplacement sur site ainsi que des tarifs pratiqués par les autres organismes, les prix suivants sont proposés au Bureau communautaire :

- En formation : 215 € pour une ½ journée, 430 € pour une journée
- En animation : 160 € pour une ½ journée, 320 € pour une journée (avec ou sans animaux, en sachant qu'il faut un véhicule agréé pour transporter les animaux)

(Tarifs hors frais de déplacement)

La commission Tourisme et Communication du 28 avril dernier a remis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, décide de FIXER les tarifs d'animation et de formation tels que présentés ci-dessus, à l'unanimité.

Plus aucune remarque n'étant faite, Monsieur le Président lève la séance à 19h50

Fait à Vouziers, le 20.06.16

Le Président,

Francis SIGNORET

